



PROCÈS-VERBAL
Conseil d'établissement – École alternative Rose-des-vents
18-09-2023 | 18h30

PRÉSENTS :

- Karine Desruisseaux, parent
- Geneviève Vanier, parent
- Caroline Bergeron, parent
- Isabelle Therrien, parent
- Coralie Delhumeau, parent
- Valeria Kravcenko, parent
- Mathieu LeBlanc, parent
- Stéphanie Watt, parent
- Claudia Aubry - enseignante
- Claude Houngbedji - enseignant
- Anouska Therrien - enseignante
- Julie Tétreault – responsable du service de garde
- Mihaela Stoie Dobre – orthopédagogue

Formant quorum sous la présidence d'Isabelle Therrien.

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

- Madame Isabelle Di Torre Filion, directrice

SONT ABSENTS :

- Marie-Pier Lord, enseignante
- Karel Selly, enseignant

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La présidente, Isabelle Therrien, déclare la réunion ouverte. Il est 18h40.

CE-230918-01

IL EST PROPOSÉ PAR Claudia Aubry que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité.

2. ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de la réunion / vérification du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la dernière réunion (14-06-2023)
 - 3.1. Suivi au procès-verbal
4. Parole au public
5. Tour de table pour les motivations de chacun et les attentes envers le CÉ
6. Rôle des membres du CÉ + Répaq et comité de parents (Décision)
7. Préparation de l'AG (Décision)

8. Sorties éducatives (approbation)
9. Régie interne (Décision)
10. Points d'information/rapports
 - 10.1. Direction
 - 10.1.1. Survol des sujets à prévoir pour l'année scolaire 2023-2024 (Information)
 - 10.1.2. Formation obligatoire destinée aux membres des conseils d'établissement
 - 10.1.3. Information aux parents et à la communauté concernant les services offerts par l'établissement et leur qualité, notamment sur : Art. 75 et 109.1 Art. 83.1 et 110.4 les services éducatifs et les services extrascolaires offerts ;
 - 10.1.3.1. le contenu du projet éducatif et son évaluation ;
 - 10.1.3.2. l'évaluation des résultats au regard de la lutte contre l'intimidation et la violence.
 - 10.2. Personnel enseignant
 - 10.3. Service de garde
 - 10.3.1. Journées pédagogiques
 - 10.3.2. Cahier de signatures
 - 10.3.3. Camp printanier
 - 10.3.4. Diverses autorisations
 - 10.3.5. Planification
 - 10.4. Comités
11. Correspondance
12. Points divers
13. Levée de la réunion

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 14 JUIN 2023

Malheureusement, nous n'avons pas de PV à approuver. Remis au prochain CÉ.

3.1. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Aucun suivi.

4. PAROLE AU PUBLIC

Personne d'autre que les membres du CÉ n'est présent.

5. TOUR DE TABLE ET ATTENTES

Chacun se présente, explique ses motivations et sa provenance.

La présidente et la directrice expriment leurs attentes envers le CÉ

6. RÔLE DES MEMBRES DU CÉ + RÉPAQ ET COMITÉ DE PARENTS

Chacun son tour, les rôles sont expliqués, puis les candidatures sont proposées et discutées.

- Présidente : Isabelle Therrien se propose. Ré-élue à l'unanimité. (CE-230918-02)
- Vice-présidente : Caroline Bergeron se propose. Éluë à l'unanimité. (CE-230918-03)
- Secrétaire : Karine Desruisseaux se propose. Éluë à l'unanimité. (CE-230918-04)
- Représentant au comité de parents du CSSDM : Coralie Delhumeau se propose. Éluë à l'unanimité. Geneviève Vanier propose de séparer la tâche avec elle (substitut). Éluë à l'unanimité. (CE-230918-05)
- Coordination des comités : Coralie Delhumeau se propose. Éluë à l'unanimité. (CE-230918-06)
- Représentant au REPAQ-parents : Stéphanie Watt se propose. Éluë à l'unanimité. (CE-230918-07)

7. PRÉPARATION DE L'AG

Présentation du calendrier des activités de financement de la Fondation. Discussion sur la problématique de répartition de l'argent fait avec les levées de fonds. Des actions ont été prises pour diminuer la quantité de sollicitations et qu'il n'y ait pas d'inégalités entre les classes.

Les professeurs ne seront pas présents à l'AG à cause des moyens de pression.

Sujets à aborder : Mercredi-parents, projet éducatif, plan de lutte, nos attentes, budget. Il faudra parler du fait que les postes de TES et de psycho-éducateur-trice ne sont pas encore comblés.

Isabelle Di Torre, Isabelle Therrien (Présidente d'assemblée), Alexandre Mathieu (Président de la Fondation) et Coralie Delhumeau (Comités) vont se synchroniser et organiser la soirée ensemble.

8. SORTIES ÉDUCATIVES

CE-230918-08

IL EST PROPOSÉ PAR Claudia Aubry

QUE des élèves de sa classe partent une équipe de cheerleading pour tous les élèves à partir de la 2e année. Pour encourager les équipes de handball.

Adoptée à l'unanimité.

CE-230918-09

CONSIDÉRANT QUE Caroline prend sa retraite prochainement et qu'on respecte son droit acquis de lancer une campagne de financement destinée aux familles de RDV dont les profits sont destinés à sa classe seulement

IL EST PROPOSÉ PAR Coralie Delhumeau

QUE la vente annuelle de sapins ait lieu cette année.

Adoptée à l'unanimité.

CE-230918-10

CONSIDÉRANT QUE les scouts de Sainte-Bibiane ont réservé les locaux de l'école (des locaux du RDC, pas le gymnase ni les classes) depuis près d'un an et que ça s'est bien passé, qu'ils laissent les locaux propres et sont respectueux de leur environnement,

CONSIDÉRANT QU'ils n'empêchent pas la tenue des événements de financement tenus par la Fondation,

CONSIDÉRANT QU'ils offrent un don de 250\$ à l'école,

IL EST PROPOSÉ PAR Isabelle Therrien

QUE le permis de location soit renouvelé pour les Scouts de Ste-Bibiane tous les vendredis soir de l'année.

Adoptée à l'unanimité.

CE-230918-11

CONSIDÉRANT QUE nous avons une des écoles les plus photogéniques du Québec,

IL EST PROPOSÉ PAR Claudia Aubry

QUE la demande de location des locaux de l'école soit autorisée dans le cadre d'un tournage d'une capsule financée par le ministère de l'Éducation du Québec à propos de la violence sexuelle en milieu scolaire, les 30 sept et 1er octobre, toute la journée.

Adoptée à l'unanimité.

CE-230918-12

CONSIDÉRANT QUE notre école encourage de diversifier les milieux où l'enseignement est prodigué,

CONSIDÉRANT QUE Audrey Smolen et Anouska Therrien bénéficient de l'expérience du Musée-école l'an dernier au Vitrail et peuvent en témoigner de façon positive,

CONSIDÉRANT QUE elles sont prêtes à continuer le projet pilote au sein de RDV et d'éventuellement en faire profiter toutes les classes (les enseignant·e·s) qui le souhaitent

IL EST PROPOSÉ PAR Geneviève Vanier

QUE le projet de musée-école soit approuvé pour les classes 123C (Audrey)et 123D (Anouska)

Adoptée à l'unanimité

CE-230918-13

CONSIDÉRANT QUE notre école encourage de diversifier les milieux où l'enseignement est prodigué,

CONSIDÉRANT QUE les ressources en question seront réutilisées d'année en année et appartiendront à l'école,
CONDIDÉRANT QUE la direction nous informe qu'il y a environ 30 000\$ dans le Fonds 9,

IL EST PROPOSÉ PAR Caroline Bergeron

QU'on approuve la demande de budget à partir du Fonds 9 (1000\$) pour payer l'impression plastifiée de 175 copies d'une version en 4x6 du code de correction afin qu'elles puissent être utilisées par tous les enfants de l'école.

QU'on approuve la demande de budget à partir du Fonds 9 (1400\$) pour payer l'impression plastifiée des réglettes pour les classes de 123 pour apprendre la conjugaison et les classes de mots.

QU'on ajoute 30\$ pour l'achat de bacs pour les ranger, pour un grand total de 2430\$.

Adoptée à l'unanimité.

9. RÉGIE INTERNE

Ce point a été reporté au prochain CÉ car les personnes invitées n'ont pas eu accès au document avant la rencontre.

10. POINT D'INFORMATION

10.1. DIRECTION

Sujets à prévoir pour 2023-2024 :

- Projets éducatifs, consultation des parents pour les moyens.
- Peut-être qu'il y aura des moyens de pression des enseignant-e-s qui auront un impact sur les projets éducatifs.
- Plan de lutte: le réactiver, rendre des comptes.
- Sécurité et le transport autour de l'école.

Formation obligatoire destinée aux membres des CÉ : Isabelle Therrien va envoyer le lien vers la formation. Elle est à suivre avant la prochaine rencontre ordinaire du CÉ en octobre.

10.2. PERSONNEL ENSEIGNANT

Claude Hougbedji, notre enseignant en éducation physique, nous parle des équipes de handball. Il y aura participation de l'école à plusieurs compétitions de handball dans l'année, jusqu'aux championnats provinciaux si on s'y rend. On passe de 9 équipes à 5-6 équipes, faute de plus de disponibilité de Claude. S'il y a trop de joueurs-euses intéressé-e-s en 3^e et 4^e, il y a une pige. À la suite d'une question de Stéphanie Watt, Claude nous assure que l'équité entre les équipes de filles et de gars a toujours été une priorité pour lui.

Claudia Aubry demande au CÉ de soutenir les enseignant-e-s dans leurs moyens de pression de l'automne, dans le cadre de leurs négociations avec le gouvernement.

10.3. SERVICE DE GARDE

Le projet de camp printanier pour les journées pédagogiques du 18-19 avril va aller de l'avant car on a eu au moins une vingtaine d'intentions positives. Les vraies inscriptions vont se faire prochainement. Ils pourraient avoir besoin de financer l'événement. À voir.

Il y aura bientôt une signature obligatoire le soir quand les parents viennent chercher leurs enfants au SDG. C'est pour être conforme à la loi.

La planification du mois pour le SDG est maintenant affichée à l'entrée de la 8e.

10.4. COMITÉS

Les comités Engagement et Admission ont commencé leurs rencontres et leur travail. Tout va bien. Les autres comités démarreront après l'AG.

11. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance.

12. VARIA

Geneviève Vanier a porté à l'attention du CÉ la préoccupation de la classe 123D quant à la surreprésentation des garçons dans leur classe. Les parents de la classe 123D se sont dit inquiets du manque de filles dans la classe en lien avec les opportunités d'amitié entre filles, importantes pour le développement à cet âge. Il a également été noté que le niveau d'énergie de la classe était très élevé et qu'il y avait un lien avec la plus grande quantité de garçons. Isabelle Di Torre a expliqué qu'il y avait un déséquilibre au niveau de l'équilibre filles-garçons dans l'école (plus de garçons) dans toutes les classes 123 et maternelle. Elle a mentionné qu'il n'y avait pas de pige "par genre" depuis quelques années pour assurer l'équilibre car ce n'était pas considéré par le comité Admission comme équitable. Des facteurs tels que la balance des genres dans les applications, les fratries acceptées automatiquement, les désistements et les départs, le fait qu'on appelle les gens dans la liste d'attente dans l'ordre pigé font que ce n'est pas totalement dans le contrôle de l'école et qu'il y a une surreprésentation de garçons.

Mathieu Leblanc va mener le dossier suivant auprès de la ville : s'assurer de rendre PLUS VISIBLE le panneau d'arrêt au coin de la 8e afin d'éviter un accident. Plusieurs automobilistes ne voient pas le panneau car ils regardent la lumière devant.

Les "Communauto" stationnés sur la 6e le sont pour une période temporaire jusqu'au 14 novembre. Toutefois, parmi les sujets de l'année, nous aborderons la sécurité et le transport autour de l'école. L'an prochain, nous aurons des voisins... alors on veut préparer le terrain.

13. LEVÉE DE LA RÉUNION

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 20h35.

Isabelle Therrien, Présidente

Isabelle Di Torre Fillion, Directrice

CONSIDÉRANT (ajouter votre texte)

CONSIDÉRANT (ajouter votre texte)

IL EST PROPOSÉ QUE par madame / monsieur [nom] :

QUE (ajouter votre texte)

QUE (ajouter votre texte)

Pour : Contre : Abstentions :

Adoptée majoritairement / Rejetée (03-CE-2021-2022)